

## **AVIS PUBLIC DE PROMULGATION**

AVIS est donné par la soussignée, greffière de la Ville, que lors de la séance ordinaire du 11 septembre 2018, le conseil de la Ville de Sainte-Catherine a adopté les règlements suivants:

### **Règlement numéro 834-18**

« Règlement sur le traitement des membres du conseil municipal »

### **Règlement numéro 837-18**

« Règlement abrogeant le règlement numéro 653-05 tel qu'amendé constituant la commission des sports, culture et vie communautaire »

Ces règlements entrent en vigueur conformément à la loi.

Toute personne désirant prendre connaissance desdits règlements peut le faire en consultant le site internet de la municipalité ou en se présentant au Service du greffe à l'hôtel de ville, sis 5465, boulevard Marie-Victorin, à Ville de Sainte-Catherine, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 13 h.

Donné à Sainte-Catherine, ce 13 septembre 2018

*(Signé) Me Pascalie Tanguay*  
Me Pascalie Tanguay, greffière